

Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région de la Côte-Nord

Questions complémentaires du 13 janvier 2012 (DQ7-nos 5 à 13)

Question 5

L'objectif du Plan régional de développement du territoire public de la Côte-Nord (PRDTP) d'offrir 700 emplacements de villégiature privée pour la période de 2004 à 2009 a été dépassé. Durant cette période, 783 baux à des fins de villégiature privée ont été attribués sur la Côte-Nord. En ce qui a trait à la hausse de l'hébergement commercial en forêt, une hausse de 1 % de baux à des fins de pourvoirie commerciale ont été attribués pour la même période. En ce qui concerne les sentiers récréatifs, environ 40 kilomètres de nouveaux sentiers ont été ajoutés durant cette période. Il faut préciser que la Côte-Nord possède un important réseau de sentiers sur le territoire public. Par exemple, le réseau de sentiers de motoneige totalise plus de 2 000 kilomètres de sentiers entretenus par des organismes régionaux, en plus des 430 kilomètres de la Route Blanche entretenue par le MTQ, qui dessert la Basse-Côte-Nord de Blanc-Sablon jusqu'à Natasquan.

Question 6

Il n'y aura pas de mise à jour du PRDTP volet récréotouristique par le MRNF. C'est la conférence régionale des Élus (CRÉ) de la Côte-Nord avec la Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT) qui a maintenant le mandat de planifier le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de la Côte-Nord qui inclus, entre autres choses, le développement de la villégiature privée et commerciale sur les terres du domaine de l'État.

Question 7

C'est le milieu régional et la CRÉ, par le PRDIRT, qui déterminera les actions de mise en valeur pour la villégiature privée, l'hébergement commercial et les sentiers récréatifs pour le développement du volet récréotouristique sur le territoire public de la Côte-Nord.

Question 8

Le MRNF assiste la CRÉ en siégeant comme personne ressource aux différentes Tables de concertation régionales sur le développement régional ainsi que par le comité de suivi MRNF-CRÉ.

Question 9

Le MRNF participe au développement récréotouristique comme gestionnaire des terres du domaine de l'État par son expertise et son support aux différents organismes du milieu régional. Aussi le MRNF contribue financièrement à des projets de développement dans le cadre de différents programmes tel que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II pour le développement et l'entretien du réseau de sentiers récréatifs et de chemins forestiers, ainsi que divers programmes de mise en valeur de la ressource faunique. Les montants associés à ces programmes peuvent fluctuer selon les années.

Question 10

Le MRNF n'autorise aucun développement de villégiature privée, commerciale ou tout autre développement d'infrastructure récréotouristique, d'autorisation de chemin, etc. sur les aires protégées sans l'accord du MDDEP. Ces territoires de protection sont exclus des secteurs de développement des ressources et du territoire. Aussi, une vocation de protection stricte leur a été attribuée au Plan d'affectation du territoire publique de la Côte-Nord (PATP). Le développement récréotouristique ne peut donc pas être fait par le MRNF sur ces territoires protégés.

Question 11

C'est la CRÉ, accompagné de la CRRNT et du milieu régional, qui devra intégrer à son PRDIRT les différentes aires protégées et en respecter les contraintes pour la mise en valeur des ressources naturelles des terres du domaine de l'État.

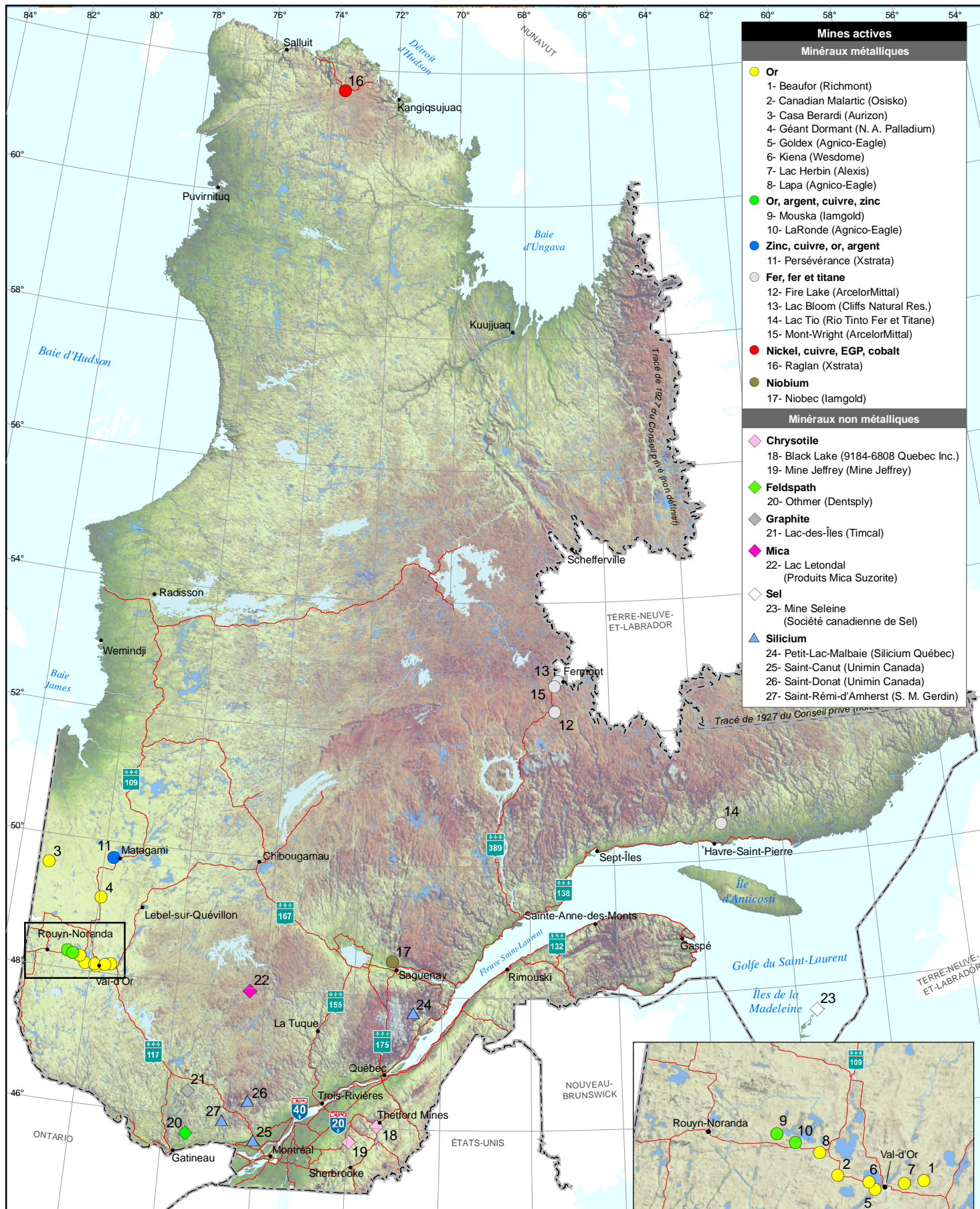
Question 12

Actuellement il y a 4 mines actives et la cinquième devrait débuter son exploitation à l'été 2012. Ce projet, de Tatasteel minéraux Canada LTD-DSO chevauche la frontière Québec Labrador.

Question 13

La carte datée de mai 2010 ne concerne que les projets et l'exploitation du fer alors que la carte d'octobre 2011 concerne toutes les mines actives du Québec. Cette dernière carte est à jour avec les titres actifs en octobre 2011. Le projet mentionné à la question 12 n'apparaît pas sur cette carte puisque cette mine n'est pas active présentement et que la carte des projets miniers n'est pas à jour.

Mines actives



0 150 km
1/8 500 000

Réalisation
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'information géologique du Québec

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, octobre 2011

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec

